

**Mgr RÉMOND, ÉVÊQUE DE NICE  
ET LA VIERGE DU MALONAT**

**Dominique BON**

Nous avons voulu apporter, à l'occasion de la commémoration, en cette année 2004, du cent-cinquantième de Notre-Dame du Malonat, notre contribution à l'histoire religieuse locale sous l'angle de l'épiscopat de Mgr Rémond. Les deux trajectoires, dessinées par la tradition votive du Malonat et par l'action menée par le prélat, s'entrecroisent à plusieurs reprises, se nouant en des moments cruciaux de leur histoire respective, de l'histoire de Nice.

En premier lieu, un bref aperçu des conditions historiques de l'émergence de la fête votive du Malonat visera à dégager, à grands traits, les caractéristiques de ce culte que l'on dirait volontiers « populaire ». Il s'agira de montrer comment le culte, n'étant pas issu d'un « vœu municipal », se polarisa autour de la paroisse du Gésù, mais aussi de l'évêché niçois.

En second lieu, seront abordées les impressions réciproques qu'ont laissées les aspirations religieuses de Mgr Rémond sur les manifestations mariales niçoises. En particulier, dès sa nomination à Nice, en 1930, puis, pendant l'Occupation, et à nouveau lors de Libération, l'évêque emprunta la rue qui mène à l'oratoire de Notre-Dame du Bon-Secours.

Enfin, en mai 1954, lors du centenaire de Notre-Dame du Malonat - uni aux cérémonies mariales promulguées par la pape Pie XII, à l'occasion du centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception - Mgr Rémond, célébrant « Marie, Reine de la Paix », inscrivit dans l'universel le culte local. Bien que la Vierge du Malonat ne fût pas couronnée, l'évêque présida les cérémonies en grandes pompes organisées, semble-t-il, sur le modèle du couronnement de la Vierge cannoise du Suquet. Nous évoquerons pour finir, une autre « institution » niçoise, l'OGC Nice, dont on célébrera le centenaire en 2004, pour rappeler « qu'au terme de la fête populaire de Notre-Dame du Malonat », en 1954, Mgr Rémond, coutumier des grandes solennités, cherchant souvent « à détendre ses auditoires et à leur faire plaisir », « se fit donner discrètement le résultat du match de football auquel l'équipe locale avait participé et il annonça triomphalement aux fidèles le succès des enfants du pays ».<sup>1</sup>

#### • Notre-Dame du Malonat, protectrice contre le choléra de 1854.

Lorsque le choléra, apparu à Nice en juin 1854, s'intensifie un mois plus tard, des prières solennelles sont ordonnées par Mgr Galvano en la cathédrale Sainte-Réparate. L'abbé Montolivo note dans ses manuscrits, ce même jour, les risques liés au rassemblement en période d'épidémie : « Monsignor Vescovo ha ordinato un tridus solenne nella cattedrale, generalmente la cosa é malvista, giacché le grandi riunioni sono sempre motivi di diramazione delle malattie ».<sup>2</sup> La presse locale, de tendance libérale, s'empresse de condamner la cérémonie qu'elle estime être un « attentat contre la santé publique ».<sup>3</sup>

L'on est déjà loin de l'adhésion unanime qui prévalait à la formulation de la promesse de 1832, que l'on nomme « le Vœu de Nice », lorsque le choléra menaçait la ville, sans pourtant la toucher.<sup>4</sup>

Toutefois, soutenant son évêque, « dans les premiers jours d'août, un prêtre, natif du Vieux-Nice, le chanoine Barraja, eut l'idée d'organiser également des prières publiques, mais dans la rue du Malonat aux pieds d'une statuette de la Vierge de Notre-Dame du Bon Secours ».<sup>5</sup> Il s'agit d'une adhésion des fidèles aux vœux épiscopaux et d'une souscription à

<sup>1</sup> Schor R., *Un évêque dans le siècle : Monseigneur Paul Rémond (1873-1963)*, Nice, 1984, Serre, p. 31.

<sup>2</sup> Abbé Montolivo, *Storia Patriae!*, 1854, Catalogue des manuscrits, Registre n° 337, p. 107, Bibliothèque Municipale de Nice. « Monseigneur l'évêque a ordonné un triduum solennel en la cathédrale, généralement la chose est mal vue, puisque les grandes réunions sont toujours causes de transmission de la maladie ».

<sup>3</sup> *L'Avenir de Nice*, samedi 29 juillet 1854

<sup>4</sup> Saqui J., *Le vœu de Nice, 1832. L'église Saint Jean-Baptiste*, Nice, 1948, pp. 11-12.

<sup>5</sup> Fighiera C.A., *Origine de ND du Malonat*, in *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°21, 19 Décembre 1954 et Fighiera C.A., *Pierre-Etienne Barraja, de l'Escarène fut à l'origine de Notre-dame du Malonat*, in *Nice-Matin*, 23/05/1954.

une conception chrétienne de l'étiologie de la maladie. Ce même jour, en effet, « l'encyclique donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1<sup>er</sup> août, l'an 1854, de notre pontificat le neuvième », par le Pape Pie IX, accorde un Jubilé Universel, et encourage les prières solennelles afin d'apaiser les fléaux, fruit de « la Colère de Dieu » face à l' « incrédulité ». <sup>6</sup> « Le Jubilé universel que publie en ces jours sa Sainteté a pour objet d'obtenir : la paix entre Princes chrétiens, l'apaisement de l'esprit de *révolte* et de sédition, l'éloignement des fléaux du choléra et de la famine, les lumières du Saint-Esprit sur le Pape dans la décision dogmatique de l'Immaculée Conception ». Plus tard, « le Saint-Père convoque tous les Evêques de la catholicité à Rome pour assister à une assemblée solennelle relative à la promulgation de la croyance de l'Eglise sur ce point ». <sup>7</sup> Et le « Mandement de l'Evêque de Nice à l'occasion du Jubilé extraordinaire concédé par S.S. Pie IX dans son encyclique du 1<sup>er</sup> août 1854 », le confirme: « Oui, le Souverain Pontife a voulu que ce Jubilé fut comme une préparation à la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie ». <sup>8</sup>

Nous reviendrons sur cette concomitance de la proclamation du Dogme et du vœu du Malonat, lors de la célébration de leur centenaire. On peut déjà dire que les paroissiens attribuèrent à l'intercession mariale le déclin de l'épidémie et décidèrent d'inaugurer le sanctuaire du Malonat le 8 septembre 1854, malgré la prohibition de toute cérémonie. <sup>9</sup>

Plébiscitée par la presse cléricale, *La Vérité*, dont le chanoine Barraja est l'un des propriétaires <sup>10</sup>, la cérémonie fut fustigée par F. Guisol, dans le premier numéro de son journal satirique, regrettant, d'ailleurs, « souta la nice una inscristion gravada en grossi letra, scricia en lou dialet latin, che non sès poscut traduire en lenga nissarda ». <sup>11</sup>

A. Compan remarquait à juste titre que « la Menteuse » de F. Guisol, tourne en dérision l'organe cléricale, ne manquant jamais de saluer les « péripéties » du curé du Gesù. <sup>12</sup>

Le porte-voix de la municipalité niçoise, *L'Avenir de Nice* s'insurge de voir braver l'interdiction de tout rassemblement public et « l'on assure que même le Syndic interpellé à ce sujet aurait répondu qu'il ignorait entièrement ce qui devait se passer ». Le journal rapporte que « dans l'après-midi, le curé du Jésus, M. le chevalier Borgogno, a procédé à l'inauguration, assisté d'une douzaine de prêtres, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Barraia, un des membres du pieux comité de la feuille des calomnies. Aucune plume ne pourrait reproduire les discours prononcés à cette occasion. Chacun connaît ici les grotesques prédications du curé du Jésus ». <sup>13</sup> Le journal reproche, pour la circonstance, à l'abbé Borgogno d'avoir proclamer de son propre chef et, avant le souverain pontife, le Dogme de l'Immaculée Conception. L'initiateur de la solennité fut le chanoine Barraja, « grand cérémoniaire de Mgr Galvano », duquel il prononça l'éloge funèbre. <sup>14</sup>

Lorsque « vers la fin de cette année, Pie IX définissait le dogme de l'Immaculée-conception, la dévotion envers la Ste Vierge s'en accrut et monta encore plus haut, comme une flamme où l'on vient de jeter du bois. Cette ardeur nouvelle, le pieux cérémoniaire voulut

<sup>6</sup> *La Vérité*, mardi 5 septembre 1854, n°29, Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>7</sup> *La Vérité*, samedi 2 septembre 1854, n°28, Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>8</sup> *La Vérité*, samedi 11 novembre 1854, n°58, Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>9</sup> Toselli J.B., *Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860*, Tome III, Cauvin, 1869 pp. 431-436.

<sup>10</sup> *La Vérité*, samedi 9 septembre 1854. n°31. Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>11</sup> Guisol F., *La Mensoneghiera*, 17 septembre 1854, n°1, Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>12</sup> Compan A., *La presse dialectale niçoise au XIX<sup>e</sup> siècle. I. La période sarde*, in *Nice-Historique*, 1954, p. 39.

<sup>13</sup> *L'Avenir de Nice*, samedi 9 et dimanche 10 septembre 1854, ADAM.

<sup>14</sup> Elogio Funebre alle Memoria di Mgr Domenico Galvano Vescovo di Nizza pronunciato da Pietro Stephano Barraia Canonico della Cattedrale nei solenni Funerali celebrati nella parrocchia di San Giacomo in Nizza. Addi'20 settembre 1855, Nizza, Della Stamperia Società Tipografica. Bibliothèque Municipale de Nice.

la perpétuer. Quand vint le mois de mai, il inaugura la récitation du chapelet dans la rue, sous le regard de la Vierge du miracle et il continua, chaque année, jusqu'à sa mort ».<sup>15</sup>

Le chanoine ne pouvait fonder l'oratoire sans le soutien des « quêteuses » qui organisèrent une « souscription publique ».<sup>16</sup> Dès lors, *li prioulessa* parmi lesquelles on compte en 1854, la mère de *Tanta Nourina*, ont la charge et l'entretien de ce culte populaire.<sup>17</sup>

Nous avons dit « populaire », mais sans dire « unanime ». Sans défrayer les chroniques, la tradition votive – en tant qu'acte de foi renouvelé à la Vierge et à l'Eglise – suit son chemin.

En 1880, « les patronnesses offrent un splendide bouquet de fleurs, une image et une scapulaire de la Ste Vierge à M. le curé et à chaque prêtre assistant et les accompagnent à la paroisse au milieu de la foule pieuse qui, la joie peinte sur le visage, les comblent de saluts et de remerciements. Cette touchante cérémonie a eu lieu le 1<sup>er</sup> août de l'année courante, comme dans les années précédentes sans que personne se soit permis la moindre insulte: malheur à celui qui aurait osé troubler la pieuse pratique, votée il y a 26 ans par les bons et religieux habitants du Malonat, sous l'impulsion de leur vénéré curé, le chanoine Borgogno et du très zélé chanoine Barraja, deux dévoués serviteurs de Marie, dont la mémoire est impérissable ».<sup>18</sup>

Nous disions « populaire » sans pour autant l'opposer à « savant ». Bien au contraire, le XIX<sup>e</sup> siècle, loin de consacrer le triomphe de la religion « pure » sur les « religiosités populaires », voit ces deux modèles liés « par des solidarités inattendues », et s'affaiblir « simultanément devant la montée de l'incroyance ».<sup>19</sup> Dès lors, on voit « timidement sous la Restauration, violemment sous le second Empire, se dessiner un mouvement de recatholicisation »<sup>20</sup>, à travers le culte d'hyperdulie et les apparitions de la Vierge consacrant le « siècle de Marie ».<sup>21</sup> C'est dans ce mouvement que l'on doit inscrire le culte de la Vierge du Malonat, structuré autour de l'évêché, la paroisse, et de la communauté de quartier. « Populaire » – nous avons dit, non municipal – l'oratoire de la Vierge du Malonat n'en demeure pas moins un lieu de culte pour les autorités ecclésiastiques. En effet, « au cours de la guerre de 1870, Mgr Sola y venait prier tous les soirs entouré des bonnes gens du quartier. Mgr Balaïn aimait, lui, à venir les soirs du mois de mai, se recueillir devant la petite statue de Notre-Dame du Bon-Secours ».<sup>22</sup>

Les évêques niçois<sup>23</sup>, affectionnent-ils particulièrement la Vierge du Malonat ? Mgr Rémond, lors de sa nomination à Nice, y fut très sensible et son successeur présida quelques cérémonies. Nous ne pouvons dire si Mgr Chapon et Mgr Ricard y ont participé, seulement – et ceci fera pour nous transition – que Mgr Rémond rendit « un pieux hommage à la mémoire » de ses « illustres prédécesseurs », qu'il eut « l'honneur de connaître tous deux ».<sup>24</sup>

---

<sup>15</sup> Chanoine T. Giaume, A la Vierge du Malonat, dans *La Semaine Religieuse de la Ville et du Diocèse de Nice*, n°32, vendredi 11 août 1916.

<sup>16</sup> *L'Avenir de Nice*, mercredi 20 septembre 1854.

<sup>17</sup> Bondanelli E., La fête du Malonat dans *Lou Sourgentin*, Nice, 1980.

<sup>18</sup> Fête populaire de ND du Secours à la rue du Malonat, paroisse St Jacques dans *La Semaine Religieuse de la Ville et du Diocèse de Nice*, n°37, 15 août 1880.

<sup>19</sup> Lautman F., *Cultes officiels et pratiques populaires. Emprunts réciproques et modèles de variation*, in *Ethnologie Française*, XI, 1981, 3, pp. 199-201.

<sup>20</sup> Van Gennep A., *Continuité et discontinuité du folklore*, 1937-38, in *Le folklore français III*, 1958, R. Laffont, 1999, pp. 2926-2933.

<sup>21</sup> Albert-Llorca M., Les apparitions et leur histoire dans *Archives des Sciences Sociales des Religions*, CNRS, 2001, pp. 53-65. (Médaille Miraculeuse, 1830 ; La Salette, 1846 ; Lourdes, 1858 ; Pontmain, 1871)

<sup>22</sup> Terseur J., Centenaire de la Vierge du Malonat, dimanche 23 mai dans *Nice-Matin* du 19 mai 1954

<sup>23</sup> Hildesheimer F., dir, *Histoire des diocèses de Nice et Monaco*, Paris, 1984, Beauchesne, p. 366.

D. Galvano (1833-1855), J.P. Sola (1856-1877), M.V. Balaïn (1877-1896), H.L. Chapon, (1896-1925), L.M. Ricard (1926-1929), P.Rémond, archevêque *intuitu personnae* (1930-1963), J. Mouisset (1963-1984).

<sup>24</sup> Mgr Rémond, *Première Lettre pastorale et mandement du 8 juillet 1830*, publié dans Schor R., op.cit, p. 197.

## • Les années 30 et la dévotion populaire envers la Sainte Vierge.

Nommé évêque de Nice le 21 mars 1930, Mgr Rémond présida, quelques mois plus tard en août, « les grandes fêtes populaires de la Vierge du Malonat ». Et si, « la prise de contact se révélait un succès », reconnaît R. Schor, l'évêque niçois avoua, d'après J. Saqui, « avoir été frappé par la dévotion des fidèles envers la Très-Sainte Vierge à Nice lors de son arrivée ».<sup>25</sup>

Il évoquera, d'ailleurs, ses premières impressions dans son homélie prononcée lors du centenaire de Notre-Dame du Malonat, le dimanche 23 mai 1954: « Chaque année, au mois d'août, anniversaire de la grande épidémie, les foules se rassemblent dans ce quartier du Malonat. Ce fut la première manifestation niçoise à laquelle j'eus la joie d'assister il y a 24 ans quand j'arrivai à Nice. Je fus surpris de cette piété filiale envers la Très Sainte Vierge. Pour aller du Gesù, jusqu'au sommet du Malonat, où se trouvait exposée la Vierge ce fut un cortège tellement serré, qu'on ne pouvait toucher terre tout le long du chemin. Je laissais parler mon cœur avec une reconnaissance infinie à la Vierge d'avoir touché le cœur de mes diocésains. Je chantais les gloires de Marie, sa puissance, comme je le fais aujourd'hui ».<sup>26</sup>

La piété populaire des Niçois envers Marie fut avivée tout au long de l'épiscopat de Mgr Rémond, notamment à travers le couronnement de vierges locales (ND des Miracles à Utelle, 1938 ; ND de la Garoupe à Antibes, 1939), dont la Vierge du Suquet était devenu le modèle en 1932. « Mgr Rémond resta fidèle aux cérémonies et à l'expression populaires de la foi. Il favorisa particulièrement le culte marial qui lui semblait permettre une manifestation plus sensible et concrète de la dévotion ».<sup>27</sup>

On ne pourrait dire si Mgr Rémond, comptant sur l'organe de presse diocésain pour diffuser son message, influença la transformation de la dédicace de « Notre-Dame du Secours »<sup>28</sup> devenue, en 1930, sous la plume du chanoine Giaume<sup>29</sup>, Notre-Dame du Bon-Secours. Un brouillon dactylographié, conservé dans les Archives historiques du diocèse de Nice, fut inséré dans le dossier du *Centenaire du Malonat* en 1954, et republié à cette occasion.<sup>30</sup> Imprimé en août 1930, lorsque Mgr Rémond présida la fête votive du Malonat, le changement de vocable se traduit, dès 1931, lors de l'inauguration de la bannière de la Vierge offerte par les Dames de la Halle aux poissons de Nice, Dames Patronnesses (*prioulessa*) du Malonat.

On peut supposer que l'évêque rencontra, pour la première fois, Tanta Nourina lorsqu'il présida la cérémonie de 1930 dans la rue du Malonat. Mgr Rémond sera amené à croiser, de nouveau, le chemin de la dame patronnesse, en des heures graves et douloureuses de l'histoire de Nice, durant l'Occupation.

L'allégorie de « Tante Nourina » peut être perçue comme l'hypostase de la piété mariale niçoise<sup>31</sup>, celle de la « Nice traditionnelle et populaire », mais surtout « intra-muros ». Le personnage que F. Gag créera pendant la Seconde Guerre, « Tante Victorine », s'en inspire :

<sup>25</sup> Schor R., *op.cit.*, p. 63. Saqui J., *op.cit.*, pp. 11-12.

<sup>26</sup> *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°20, 21 novembre 1954.

<sup>27</sup> Schor R., *op.cit.*, pp. 157-158.

<sup>28</sup> Bon D., De Notre-Dame du Secours à Notre-Dame du Bon-Secours : Pratiques votives à Nice dans *Les Cahiers de l'ATAN*. Pratiques dévotionnelles, n°1, automne 2003, Association des Thésards en Anthropologie de Nice.

<sup>29</sup> Chanoine T. Giaume, Le choléra de 1854 et la Vierge du Malonat dans *La Semaine religieuse de la Ville et du Diocèse de Nice*, août 1930, repris dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°8, 2 mai 1954.

<sup>30</sup> Archives historiques du diocèse de Nice, *Cérémonie du Centenaire de ND du Malonat*, série 2C.

<sup>31</sup> Bon D., La fête votive du Malonat dans le Vieux-Nice : li prioulessa dans *Actes du Colloque, Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe : identité, mémoire et devenir*, avril 2002, Université de Nice. (A paraître)

« Tanta Nourina n'avait jamais quitté l'abri du Paillon » car « le Malonat lui suffisait bien », dans de quartier où « de tout temps, ont vécu les pêcheurs ». Et, « si le Vieux-Nice a été longtemps comparable à un îlot isolé du reste de la ville, un village vivant sur lui-même et pour lui-même cela vient surtout de ce que ses habitants ne se sentaient pas du tout proches de leurs voisins des quartiers nouveaux », et pour qui « peu importait qu'au-delà du Paillon la vie fût autre ». <sup>32</sup> Cette opposition entre la Nice outre-Paillon et la vieille ville, nous l'avions relevée à travers le face-à-face que l'on a établi entre le Vœu « populaire » du Malonat et le Vœu « municipal » de Nice, dont Mgr Rémond célébrera, d'ailleurs, le centenaire en 1932.



**Bénédictio de la bannière de ND du Bon-Secours offerte par les Dames de la Halle. 1931. Eglise du Gésù. Assouciacioun doù Malounat. (A la gauche du curé du Gésù, « Tanta Nourina » ; parmi les enfants, Mme Magnico, Mme Bondanelli, Mme Forcheri, prioulessa doù Malounat)**

#### • L'Occupation et la Libération : le renouvellement du vœu du Malonat en 1945.

Nous n'insisterons pas, ici, sur l'action menée par l'évêque durant l'Occupation. Il s'agit de mettre en relief la « dimension religieuse de la Victoire » telle que la concevait Mgr Rémond, et notamment la protection particulière que la Vierge exerça, selon lui, sur la cité niçoise. Nous distinguerons pour cela, deux périodes : d'une part, la « drôle de guerre » et l'occupation italienne, de l'autre, l'occupation allemande et les raids aériens précédant la Libération.

Mgr Rémond, attribua le « miracle de l'armistice », en 1940, à Notre-Dame des Grâces, vénérée dans l'église du Vœu. Il « remercia la Vierge d'avoir protégé Nice qui, quelques jours auparavant, un dimanche de juin, devait être attaquée, lorsqu'un violent orage empêcha le bombardement ». De plus, face aux « rumeurs d'annexion », l'évêque formula le « voeu de couronner la statue si elle sauvait sa bonne ville de Nice et la gardait à la patrie ». J. Saqui reconnaît que « certes, la promesse ne fut pas proclamée bruyamment et en termes explicites » et « on se contenta prudemment de faire voeu de couronner la Vierge des Grâces

<sup>32</sup> Gag F., Arnulf F., *Nice au fil des jours et des saisons*, Antibes, 1985, Alp'azur, Antibes, pp. 35-47 et p. 67.

si elle préservait Nice des malheurs de la guerre ». <sup>33</sup> Les craintes d'annexion du « Comté » à l'Italie s'accrochèrent de novembre 1942 à septembre 1943, jusqu'à la chute de Mussolini. <sup>34</sup>

Ainsi, « après l'armistice de 1940, Mgr Rémond, croyant à une entrée immédiate des Italiens dans le Comté de Nice, protesta solennellement contre toute annexion éventuelle ». A cette période, le prélat prend ses distances avec le régime vichyste et « l'occupation totale des Alpes-Maritimes par les Italiens, entre novembre 1942 et septembre 1943, radicalisa l'hostilité de Mgr Rémond. Le jour où les troupes transalpines entrèrent à Nice, il hissa le drapeau français sur l'évêché et manifesta dès lors un patriotisme pointilleux. Mesure plus que symbolique, il décida en mai 1943, d'appeler Notre-Dame de France la nouvelle église du Col de Villefranche ». En mars 1943, il consacrait le diocèse au Cœur Immaculée de Marie. <sup>35</sup>

Quelques mois plus tard, l'évêque niçois préside la cérémonie votive du Malonat. Ce dimanche 1<sup>er</sup> août 1943, une cérémonie religieuse fut célébrée en l'église du Gesù, « sous la présidence de Mgr Rémond », en fin d'après-midi. Et, bien que « la procession victime de la politique, s'interrompit longtemps », remarque le journaliste, un cortège composé des « confréries et leurs bannières », des paroissiens, se mit en branle vers l'oratoire du Malonat. On peut y voir « autour de l'évêque, le clergé, où l'on notait en particulier Mgr Germond, vicaire général et le chanoine Belgrand, curé-archiprêtre de la cathédrale ».

Au sommet de la rue du Malonat, du haut de la tribune, Mgr Rémond préside la cérémonie, en présence du préfet régional Jean Chaigneau, accompagné de sa mère, Mme Chaigneau, du conseiller d'arrondissement M. Moretti, du commandant Gastaud adjoint au maire, et du curé de la paroisse du Gesù, l'abbé Rolland. La foule est massée dans la rue, les habitants accoudés aux fenêtres. Le prélat exalte la foule « et comme l'on est pas dans une église, la foule applaudit son évêque ». Le chroniqueur rend compte alors de la ferveur populaire manifestée auprès des représentants religieux et politiques. « Après la bénédiction, alors que l'on croit tout fini, voici le sommet de l'après-midi : l'évêque et le préfet descendent le Malonat, applaudis et acclamés par le populaire. L'évêque donne son anneau à baiser. Le préfet serre des mains. Mieux, l'un et l'autre embrassent les enfants. Le préfet n'est plus ici un officiel, il est la France même. Aussi les femmes maintenant l'embrassent-elles. Et nous n'oublierons pas de sitôt la double accolade de la vieille « Tanta Nourina » qui s'est levée en pleurs du seuil de son épicerie pour offrir des fleurs à ceux qui représentent l'Eglise et la France, côte à côte ». <sup>36</sup> Trois figures sont représentées ici : l'*Etat*, l'*Eglise*, mais aussi le *Peuple*, en la personne de Tanta Nourina, présentée d'évidence, par le journaliste, comme étant de notoriété publique. Alors que « Tante Victorine » naissait en 1939, Nourina décèdera en 1945.

Un mois plus tard, les troupes allemandes entraient à Nice. Selon R. Schor, « si l'occupation italienne offensait le patriotisme de Mgr Rémond, l'occupation allemande, de septembre 1943 à août 1944, révolta sa conscience de chrétien ». <sup>37</sup> De surcroît, l'évêque ne condamna pas les raids aériens anglo-saxons qui s'intensifièrent à partir de novembre 1943. Les bombardements détruisent, en vieille ville, le n°7 de la rue Ste Claire, faisant 17 morts. <sup>38</sup> A la libération, Mgr Rémond « célébra un grand nombre de messes à la mémoire des soldats morts au combat, des martyrs de la résistance, des Niçois tués par les bombardements du 26

---

<sup>33</sup> Saqui J., *op.cit.*, p. 12 et p. 62.

<sup>34</sup> Schor R., *Les Alpes-Maritimes depuis 1860*, in Compan et alli, Alpes maritimes, Paris, 1993, Bonneton, p. 46.

<sup>35</sup> Schor R., *Un évêque dans le siècle : Monseigneur Paul Rémond (1873-1963)*, Nice, 1984, Serre, pp. 114-116.

<sup>36</sup> Porte P., A la procession votive du Malonat, au cœur du Vieux-Nice, l'évêque et le préfet, côte à côte, sont acclamés par la population dans *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, Lundi 2 août 1943, Assouciacioun dou Malonat.

<sup>37</sup> Schor R., *op.cit.*, p. 116.

<sup>38</sup> Saqui J., *op.cit.*, Le 28 mai 1944, les obsèques des victimes du bombardement aérien ont lieu en l'église du Vœu : 208 cercueils (le chiffre total s'éleva à près de 400) sont rangés sur l'Esplanade. Le bombardement, la matinée du 26 mai, fit de nombreuses victimes à Nice dans le quartier St Jean-Baptiste et à Ste Claire.

mai 1944 » endeuillant le quartier St Roch de Nice, « et qu'il célébra tous les ans jusqu'à sa mort ». <sup>39</sup> Il organisa, par ailleurs, des cérémonies d'action de grâces, en octobre 1945, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Laghet. En 1948, l'évêque préside au couronnement de Notre-Dame des Grâces de l'église du Vœu. « Devant des auditoires qui n'étaient pas toujours composés de croyants, il se plaisait à souligner la dimension religieuse de la victoire. Il affirma à plusieurs reprises que la Libération et le maintien de Nice dans le giron de la mère-patrie était l'œuvre de Marie à laquelle le diocèse était consacré le 28 mars 1943; il fit remarquer que le débarquement en Provence avait eu lieu le 15 août, le jour l'on célébrait la Vierge ». <sup>40</sup>

Le 5 août 1945, Mgr Rémond inaugurerait, en présence du curé du Gésù, et des habitants du Malonat, la plaque votive dédiée à la Vierge pour sa protection durant la guerre, contre les « bombardements ». <sup>41</sup> Apposé par trois ouvriers, l'ex-voto répond, d'un point de vue esthétique, à celui plaqué en 1854. Cette similitude pose problème : l'ex-voto latin ne figure pas sur les photographies antérieures à 1945, bien qu'il soit mentionné par F. Guisol et constaté en 1876. <sup>42</sup> Il reste qu'à la Libération, on dispose les deux ex-voto, d'un point de vue esthétique et symbolique, sur le même plan. Un ex-voto individuel fut apposé en 1941.

Le renouvellement du vœu du Malonat en 1945 nous invite à penser le rituel votif d'un point de vue général, à subsumer ce fait particulier en fonction des lois du genre votif. L'Ecclésiaste (5, 3), en préconise l'intention : « Si tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car la promesse infidèle et imprudente déplaît au Seigneur ». La scolastique en préconise la forme : le vœu est une promesse faite à Dieu dont la délibération (les prières, la promesse) est distincte de l'exécution (l'ex-voto). <sup>43</sup>

En procédant par inférence, sommes-nous en droit de s'interroger, bien que nous n'en ayons trace au niveau historique et empirique, s'il y eu vœu en 1943 ? Est-ce qu'à l'instar du « vœu de 1940 » en l'église Saint-Jean-Baptiste, l'évêque, le curé du Gésù, et *li prioulessa* du Malonat ont formulé une promesse, se concrétisant dans l'ex-voto de 1945 ? *L'ex-voto suscepto* (« selon le vœu fait »), renvoyant à une délibération antérieure.

De nouveau, le comparatisme entre Notre-Dame du Vœu et Notre-Dame du Malonat, peut s'avérer fécond pour une meilleure compréhension du fait religieux; de même qu'il permettrait de saisir cette sorte de parallélisme existant entre les deux cultes. Nous différencions le vœu de la commémoration, un centenaire par exemple, n'impliquant pas une délibération antérieure. Nous retrouverons, d'ailleurs, en 1954, lors des cérémonies du centenaire de Notre-Dame du Malonat, certains membres du clergé qui s'illustrèrent par leur action dans la Résistance : Mgr Rémond, le Chanoine Rostan et le Chanoine Daumas.

#### • Le centenaire de Notre-Dame du Malonat, 15-23 mai 1954.

Le 8 septembre 1953, l'encyclique *Fulgens Corona* (« couronne radieuse ») de Pie XII annonçait l'année mariale proclamée à l'occasion du centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception, débutant le 8 décembre 1953 et se clôturant le 8 décembre 1954.

A Nice, avant que ne se termine « l'année du Jubilé Marial », Mgr Rémond publie, dans les *Nouvelles Religieuses* du dimanche 21 novembre 1954, son ordonnance de clôture de l'année mariale dans laquelle il recommande - « dernière occasion de gagner l'indulgence

<sup>39</sup> Schor R., *op.cit.*, p. 127 et p. 148.

<sup>40</sup> *Ibid.*, pp. 157-158.

<sup>41</sup> Gavot J., *Le folklore vivant du Comté de Nice et des Alpes-Maritimes*, Nyons, 1971, Chantemerle, p. 49.

<sup>42</sup> Lacoste A., *Nice pittoresque et pratique*, Nice, 1876, Cauvin, p. 574. Bibliothèque municipale de Nice.

<sup>43</sup> Thomas d'Aquin, *Somme Théologique IIA-IIae*, 1269-1273, Ed. du Cerf, 1997, *Question 88 : Le Vœu*.



plénière » - de « préparer pour les fêtes de l’Immaculée Conception les cérémonies suivantes » : « D’abord, le dimanche 5 décembre, pour les paroisses où il serait difficile de rassembler les fidèles le mercredi 8 décembre, une journée d’adoration du Saint-Sacrement ». « On engagera les paroissiens à s’approcher des Sacrements de pénitence et d’Eucharistie, conditions nécessaires pour l’obtention de l’indulgence. Des prédications devront être faites matin et soir, particulièrement sur la Royauté de Marie, proclamée par le Souverain Pontife, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, en la basilique St Pierre de Rome ». « De plus, il est nécessaire que, sous la responsabilité des prêtres chargés de la garde et du service, dans nos principaux sanctuaires de la Vierge Marie, particulièrement à Notre-Dame de Valcluse, à Notre-Dame de la Garoupe, à Notre-Dame de Laghet, et à Notre-Dame de l’Annonciade de Menton », on organise, en ce Dimanche 5 décembre, des pèlerinages auxquels nous recommandons vivement à nos diocésains de se rendre en grand nombre ». « Enfin partout où les circonstances le permettront, et particulièrement dans les paroisses de ville, on célébrera avec solennité, la fête de l’Immaculée, le 8 décembre ». <sup>44</sup>

Ainsi, l’évêque invite ses diocésains à participer aux cérémonies religieuses célébrant l’Immaculée Conception promulguées par le pape, que nous distinguerons des cérémonies du centenaire de Notre-Dame du Malonat, bien que certaines solennités y soient « unies ».

Ce même jour, le 21 novembre, Mgr Rémond fit lancer une « enquête de sociologie religieuse », dirigée par le chanoine D’Oreye. Plus de 85.000 questionnaires furent recueillis, donnant lieu en 1959, à une publication intitulée *La Pratique dominicale, enquête de sociologie religieuse* : « le taux de pratique fut considéré comme faible ». <sup>45</sup> Le prélat reconnaît que « la situation ne manque pas d’être préoccupante ». Pourtant, s’adressant à ses diocésains, en décembre, il fait état de son action : « je ne crois pas que vous puissiez vous plaindre de ne pas entendre votre Evêque. Je saisis toutes les occasions de m’adresser à vous, soit par la parole, soit par la plume. Je prêche souvent, un peu partout, autant que mes forces me le permettent, et je publie fréquemment des lettres pastorales et des ordonnances épiscopales qui doivent être lues dans les chaires de nos églises ». <sup>46</sup>

Quelques mois plus tôt, néanmoins, les cérémonies du centenaire de la Vierge du Malonat, confortaient l’évêque dans la ferveur de la dévotion populaire niçoise. Les solennités commencèrent le 15 mai et se clôturèrent le dimanche 23 mai 1954, en « cette journée à jamais inoubliable dans l’histoire mariale du diocèse », conclut l’organe diocésain. <sup>47</sup>

Le comité d’organisation du centenaire de Notre-Dame du Malonat se réunit pour la première fois le 17 juin 1953, dans le presbytère du Gésù, soit près d’un an avant les fêtes. <sup>48</sup> Les festivités furent préparées « sous la direction simple et dévouée de M. le curé du Gésù ». <sup>49</sup> Le comité s’appuie, en effet, essentiellement sur les officiants de la paroisse Saint-Jacques, assistés des dames patronnesses du Malonat, et de la Semeuse. Les secrétaires du Comité sont les abbés Rizzarelli et Jarre, vicaires de la paroisse, auxquels s’adjoint M. Civalier. On doit insister, déjà, sur le lien « organique » existant entre le quartier du Malonat et sa paroisse. L’annonce du programme des cérémonies effectuée par Mgr Rémond, et reprise dans la presse locale <sup>50</sup>, précise que les « veillées de prière », du samedi 22 au

<sup>44</sup> Mgr Rémond, Ordonnance épiscopale pour la clôture de l’année mariale dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°20, 21 novembre 1954.

<sup>45</sup> Schor R., *op.cit.*, p. 162-170.

<sup>46</sup> Mgr Rémond, Lettre pastorale de Noël sur l’œuvre des vocations et des séminaire dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°21, 19 décembre 1954.

<sup>47</sup> *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°20, 21 novembre 1954.

<sup>48</sup> Archives historiques du diocèse de Nice, Série 2C.

<sup>49</sup> *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°19, 7 novembre 1954.

<sup>50</sup> *Nice-Matin* du 22 mai 1954.

dimanche 23 mai sont réservées, de 6h à 8h, « à la paroisse du Malonat, sous la direction de M. le chanoine Plent ».<sup>51</sup>

Un « projet-programme des fêtes du centenaire de ND du Malonat », en date du 30 juillet 1953, « élaboré par le comité chargé de la préparation de ces cérémonies et manifestations » fut adressé au Maire de Nice et à l'évêché pour le chanoine Rostan. Il restera inchangé jusqu'au mois de mai 1954. Le courrier précise que « Son Excellence Mgr Rémond, Archevêque-Evêque de Nice est au courant du projet ».<sup>52</sup>

Le programme, élaboré par le curé du Gesù, consiste en une « préparation spirituelle (neuvaine, veillées) » ; une « journée des enfants » ; une « journée du dimanche (Grand'messe, Cérémonie du Soir, procession, clôture) ».<sup>53</sup>

Bien que « le chanoine Plent, curé du Gesù et principal organisateur des cérémonies »<sup>54</sup> soit le maître d'œuvre du comité d'organisation, différentes commissions sont en charge des préparatifs du centenaire. L'influence de Mgr Rémond est manifeste, qu'il soit représenté par son secrétaire particulier, le chanoine Rostan, ou qu'il soit directement consulté.

En effet, la réunion du 17 février est consacrée à la journée des Enfants, et en « élabore le programme avec le doyen Francia et le chanoine Rostan », réunis déjà le 30 novembre 1953. Puis, de nouveau, le 5 mai, « avec Rostan, Bouteloup, d'Oreye », il sera question, plus précisément, du « projet de procession ». Un itinéraire est « à fixer, rue du Malonat, de la Préfecture, place du Palais, rue L. Gassin, cours Saleya ». L'itinéraire définitif s'inscrit dans le « vieil usage » qui consistait à emprunter la « galerie qui s'ouvre sous la Préfecture », reliant la rue du même nom au Cours Saleya.<sup>55</sup> La statue de la Vierge du Malonat est donc, lors de son centenaire, exceptionnellement sortie de son oratoire. De même, on décide, à cette occasion d'en imprimer, une « nouvelle image ».

La paroisse du Gesù adresse ainsi ce courrier à Mgr Rémond, daté du 19 février 1954 : « Je désirerais Monseigneur faire imprimer au verso de la nouvelle image de ND du Malonat une prière que vous aurez la grande bonté de nous donner (10 lignes environ) ».<sup>56</sup>

L'évêque présida les solennités du centenaire. Toutefois, si son investissement pourrait paraître limité dans l'organisation des cérémonies, il semble que celles-ci s'appuient sur le succès des réjouissances qu'il fit organiser vingt ans plus tôt.

On peut inscrire le centenaire de la Vierge du Malonat dans la « tradition » des cérémonies en grandes pompes insufflées par l'évêque niçois. D'ailleurs, les secrétaires du comité ont inséré dans leur dossier, comme pour en marquer la filiation, une image du couronnement de ND des Grâces, célébrée en l'église du Vœu, en mai 1948.<sup>57</sup>

La comparaison des cérémonies du Malonat avec le « modèle » du Suquet, et les cérémonies de Notre-Dame du Vœu, permet de saisir avec force un point essentiel dans l'histoire d'un culte d'hyperdulie : la Vierge du Malonat ne fut pas couronnée.

Selon R. Schor, « la première de ces grandes cérémonies fut organisée en avril 1932, à l'occasion du troisième centenaire de Notre-Dame d'Espérance au Suquet. La réussite de cette cérémonie en fit une sorte de modèle pour les célébrations du même genre qui eurent

---

<sup>51</sup> Mgr Rémond, Lettre pastorale de Mgr l'archevêque-évêque Paul Rémond de Nice à l'occasion du Centenaire de ND du Malonat dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°9, 16 mai 1954.

<sup>52</sup> Archives Historiques du Diocèse de Nice, Série 2C.

<sup>53</sup> Archives Historiques du Diocèse de Nice, Série 2C. La numérotation est effectuée par le curé du Gesù.

<sup>54</sup> Rovere M., La commémoration de Notre-Dame du Malonat dans *L'Espoir* du 24 mai 1954.

<sup>55</sup> Cappatti L., Des bords aux monts niçois. Chroniques du Comté de Nice, Nice, Ed. Sous le signe de l'Olivier, 1930, pp. 263-267. Lorsque ce raccourci fut fermé, après « l'annexion de 1860 » par « le premier Préfet M. Paulze d'Ivoy », « un tollé général s'éleva » obligeant le Haut Magistrat à rouvrir ce passage cher aux Niçois.

<sup>56</sup> Archives Historiques du Diocèse de Nice, Paroisse St Jacques, Série 2C.

<sup>57</sup> Archives Historiques du Diocèse de Nice, Série 2C.

lieu les années suivantes. Mgr Rémond avait décidé de couronner la statue de la Vierge vénérée par les Cannois ». <sup>58</sup>

Nous ne confronterons pas, points par points, le centenaire de Notre-Dame du Malonat, avec son « modèle », mais nous en dégagerons les éléments liturgiques communs. D'abord, on doit admettre que l'ampleur des cérémonies est commune aux deux festivités : des milliers de fidèles y participent, pendant quatre à cinq jours de solennités (précédées, lors du centenaire de la Vierge du Malonat, d'une neuvaine préparatoire marquant l'influence de la paroisse du Gésù). L'événement implique une délocalisation des statues et un investissement spatial par les processions : à Cannes, l'autel est dressé au bord de la mer, à Nice, près de la mer, au cours Saleya. L'autel présente des dimensions impressionnantes, et dans les deux cas, l'évêque procède à des messes en plein air. Celles-ci furent possibles car la saison printanière s'y prêtât. La célébration de la Vierge du Malonat fut ainsi déplacée au mois de Marie, (comme cela fut le cas lors du couronnement de Notre-Dame des Grâces en mai 1948).

Nous insisterons sur l'action menée, personnellement, par l'évêque auprès de la jeunesse, dont les patronages constituent l'un des pivots des commémorations. A Cannes, en 1932, et à Nice, en 1954, des grandes festivités réunissent massivement les jeunes chrétiens du diocèse. La « journée des enfants » rassembla, le jeudi 20 mai 1954, dans le Théâtre de Verdure, près de 5000 jeunes diocésains. Mgr Rémond y oeuvra particulièrement dans sa préparation.

Dès la mi-avril 1954, *Les Nouvelles Religieuses* publient « l'Appel de monseigneur l'archevêque-évêque de Nice aux enfants de nos catéchismes et de tous nos groupements (institutions, patronages, ...) » : « Du 16 au 23 mai, Nice et le diocèse tout entier se préparent à fêter solennellement ND du Bon Secours qui, il y a un siècle, en août 1854, protégea miraculeusement le quartier du Malonat contre le choléra (...). Vous êtes tous invités à participer à la grande offensive spirituelle qui sera déclenchée, dans ce but, du 30/04 au 15/05 prochain. Un « trésor spirituel » sera donc constitué, comportant: 1/ dizaines de chapelets 2/ communion 3/ actes de charité envers les pauvres ». <sup>59</sup>

Deux semaines plus tard, une « lettre pastorale de Mr l'archevêque-évêque de Nice à l'occasion du centenaire de ND du Malonat » est destinée à être « lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche 9 mai à toutes les messes ». Mgr Rémond y annonce solennellement la célébration du centenaire, et en définit le programme, notamment, « les cérémonies du jeudi 20 mai constitueront notre participation à la Journée mondiale des Prières des enfants pour la paix, ordonnée par Sa Sainteté le pape Pie XII ». <sup>60</sup>

La lettre sera publiée dans l'organe diocésain au début des commémorations. Et pour ce « Premier centenaire de ND du Malonat », Mgr Rémond figure en tête de liste des membres du « comité d'honneur des fêtes du centenaire de ND du Malonat ». La lettre pastorale apporte des recommandations pour la Journée des enfants : « La date de notre grande fête mariale diocésaine approche », dit-elle, et « tous les enfants du diocèse sont conviés à préparer un beau trésor spirituel, qui sera offert par une représentation de chaque groupe à la messe du matin: une enveloppe contenant le total des trésors sera glissée dans un petit panier » présenté « à l'autel au moment de l'offertoire ». Le trésor commencé le 30 avril, sera clos le 15 mai. La lettre précise, aussi, que « la communion ne sera pas distribuée à la

---

<sup>58</sup> Schor R., *op.cit.*, pp. 71-72.

<sup>59</sup> Mgr Rémond, Appel de Monseigneur l'archevêque-évêque de Nice aux enfants de nos catéchismes et de tous nos groupements (institutions, patronages) dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°7, 18 avril 1954.

<sup>60</sup> Mgr Rémond, *Lettre pastorale de M l'archevêque-évêque de Nice à l'occasion du centenaire de ND du Malonat*, Archives Historiques du Diocèse de Nice, Série 2C.

messe de 10 heures, mais il est fortement recommandé aux enfants de communier auparavant ».

Le jeudi matin, les enfants sont conviés au « rassemblement au théâtre de Verdure, entre la place Masséna et la mer », pour la « réception de la statue de ND du Malonat ». <sup>61</sup>

Le compte rendu des cérémonies insiste sur la communion du prélat et des enfants : « La journée des enfants, en l'honneur du centenaire de ND du Malonat, fut unie à la grande Journée mondiale de la paix demandée par le Souverain Pontife Pie XII. Le jeudi 20 mai, des milliers d'enfants venus de tous les coins du diocèse pour fêter Notre-Dame se réunirent au théâtre de verdure de Nice. Ils étaient 5.000, chiffre qui n'est pas inventé mais qui est l'appréciation des employés dévoués de la mairie de Nice, au service de ce théâtre. Quelques instants avant la messe qui sera célébrée par M. le Chanoine Plent, c'est l'accueil triomphal de la statue de N.-D. du Malonat. De tout leur cœur de jeunes, les petits acclament la Vierge Marie, Reine de la Paix. Mgr l'archevêque, assisté de Mgr le vicaire général Boyer et de M. le chanoine Musso, a pris place près de l'autel. Le R.P. Bouteloup (...) et M. le doyen Francia, dirigent la prière des enfants. Bientôt, ce sera Mgr l'archevêque lui-même qui deviendra meneur de jeu et les petits, reconnaissant dans le chef du diocèse, un père affectueux, le suivront avec joie. A l'Evangile, Mgr l'archevêque, en un langage remarquablement adapté aux jeunes, expliquera comment le péché est la cause de la guerre partout où il sévit, qu'il fallait prier, supplier la Sainte Vierge avec la même foi et la même espérance que les Niçois de la vieille-ville avaient imploré la Vierge, Notre-Dame du Malonat, au moment de la peste, pour obtenir que partout, dans le monde, s'arrêtent les batailles meurtrières et que, plus encore, sous sa maternelle protection, et son aide bienfaisante, les hommes s'aiment en servant Dieu. A l'Offertoire les chefs de file déposent auprès de l'autel, où les accueillait monseigneur l'archevêque-évêque, des enveloppes contenant le total des trésors recueillis dans chaque groupe. Ces trésors étaient constitués par des communions, des dizaines de chapelet, des actes de charité envers les pauvres, des sacrifices. *Ite Missa est* ». <sup>62</sup>

Le dimanche 23 mai, Mgr Rémond présida la Grand'messe pontificale dans « cette église de plein air », devant une « foule sans cesse renouvelée » : la presse rapporte que 15.000 fidèles y participèrent <sup>63</sup> et s'enthousiasmèrent lorsque l'évêque annonça triomphalement la victoire de l'OGC Nice. <sup>64</sup> En cette journée de clôture, l'évêque célébra la Reine de la Paix, et cela quelques semaines après la chute de Diên Biên Phu. Inscrivant ce centenaire dans la « tradition » instaurée par l'évêque, la prédication du dimanche soir par le chanoine Dumas, effectua un « rappel de toutes les fêtes mariales, qui se sont déroulées depuis que Mgr Rémond est évêque de Nice, les couronnement de tant de Madones si chères au diocèse ». <sup>65</sup>

### • Conclusion : de la structure du rituel.

Le centenaire de Notre-Dame du Malonat fut l'occasion d'élever le culte d'une communauté de quartier au niveau municipal. La structure du rituel s'appuie sur la paroisse, l'évêché et les dames patronnesses. En 1854, le rituel votif conclut une alliance des fidèles du Malonat avec Marie, mais aussi, dans une période fortement marquée par l'anti-cléricalisme, relayant les prières de Mgr Galvano, une alliance renouvelée avec la paroisse du Gésù et l'évêché. Ainsi, on peut reconnaître avec C. Lévi-Strauss, que « le rituel est conjonctif, car il

<sup>61</sup> Mgr Rémond, Lettre pastorale de Mgr l'archevêque-évêque Paul Rémond de Nice à l'occasion du Centenaire de ND du Malonat dans *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°9, 16 mai 1954.

<sup>62</sup> *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°20, 21 novembre 1954.

<sup>63</sup> Rovere M., La commémoration du Centenaire de Notre-Dame du Malonat dans *L'Espoir* du 24 mai 1954, Archives Historiques du Diocèse.

<sup>64</sup> Bon D., L'OGC Nice, vainqueur de la Coupe de la France en 1954, sous la protection de Notre-Dame du Malonat dans *Catalogue du Centenaire de l'OGC Nice*, mairie de Nice, (à paraître, 2004).

<sup>65</sup> *Les Nouvelles Religieuses du Diocèse de Nice*, n°20, 21 novembre 1954.

institue une union (on peut dire ici une communion), ou en tout cas, une relation organique, entre deux groupes (qui se confondent, à la limite, l'un avec le personnage de l'officiant, l'autre avec la collectivité des fidèles), et qui étaient dissociés au départ ». <sup>66</sup> C'est aussi cette relation organique qui est, chaque année, renouvelée lors de la fête votive du Malonat. Quant au « chassé-croisé » que nous avons constaté entre Notre-Dame du Malonat et Notre-Dame du Vœu, il impose que l'on n'en dégage plus précisément les déterminations.

La transmission culturelle, dès lors qu'elle est appréhendée, dans un « temps long », non comme la transmission d'un contenu toujours variable selon les époques, mais d'une structure sociale qui supporte le rite (ce rite, réactualisant et raffermissant en retour la structure), la question du devenir de ce substrat social reste posée. D'une part, la notion de « quartier » ou de « communauté de quartier » du Malonat est, aujourd'hui, sujette à caution. La « relève » des *prioulessa* semble de plus en plus difficile et « le Malonat », n'est plus le « quartier » des pêcheurs et des poissonnières, desquelles émanaient nombre de dames patronnesses. D'autre part, depuis « l'opération Diocèse 2000 » menée à Nice, la disparition de la paroisse du Gésù, comprise dans l'ensemble plus vaste de la paroisse du Bienheureux Jean XXIII, semble entérinée. D'ailleurs, en 1995, la nécessaire réactualisation de la tradition, fut marquée par l'intégration de la fête du Malonat parmi les « traditions de la Ville de Nice », mais aussi par l'invention d'une « procession aux flambeaux » venant suppléer à « la disparition des veillées ». Or, cette innovation fut puisée par l'abbé Royal dans le « répertoire » culturel de la tradition: séminariste lors du centenaire de la Vierge du Malonat, l'abbé participa à cette procession mise en œuvre par la paroisse et le chanoine Rostan. L'abbé se souvient du « cortège, pour arriver sur la place où il y avait le magnifique podium » : « c'est le préfet de l'époque qui avait autorisé la procession à passer sous le tunnel de la préfecture » ; « la fête était grandiose, alors là, c'est monseigneur Rémond qui a couronné la Vierge, simplement ». <sup>67</sup>

---

<sup>66</sup> Lévi-Strauss. C., *La pensée sauvage*, Plon, 1962, pp. 46-49.

<sup>67</sup> Abbé Royal, curé de la paroisse du Gésù, entretien du 19 janvier 2001.

